

COMMUNE DE VAUX-SUR-LUNAIN

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2025

Nombre de membres en exercice	11	Date de convocation	20/10/2025
Présents	8	Date d’Affichage	non affiché
Votants	8		

L’an deux mille vingt-cinq le vingt-sept octobre à 20 heures 00 minute, le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Vincent CHIANESE, Maire.

Etaient présents : MM. / Mmes : Vincent. CHIANESE, Thiphaine. ACHEREAU, Marie-Hélène FONSECA, Michel. GRAO, Jean-Claude JOFFARD, Patrick. LELU, Charlie. PREVOST, Christelle. DUMESNY formant la majorité des membres en exercice,

Absents excusés, Hélène. POMMIER, Arnaud. GRONFIER, Claire. MAQUENNEHAN-AZIZ,

Secrétaire de séance : Michel GRAO

La séance débute à 20h00

Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 septembre 2025 à l’unanimité

I. Décision modificative n°1 au Budget 2025

Monsieur le Maire explique qu’il convient

- de créditer au chapitre 65 (dépense de fonctionnement): 20 000,00 euros,
- de diminuer au chapitre 023 (dépense de fonctionnement): 20 000,00 euros de section à section en fonctionnement par symétrie le chapitre 021(recette d’investissement) diminue de 20 000,00 euros afin de régulariser les mandats impayés et les frais à venir,
- on augmente de 10 000,00 euros au chapitre 21(recette d’investissement) pour les travaux à venir

Monsieur le Maire explique que les résultats dans le budget primitif tant en fonctionnement qu’en investissement n’ont pas été correctement repris.

Le montant attendu au chapitre 002 en recette d’investissement était de 136 213,20 euros et il a été voté au Budget Primitif 136 213,00 euros il convient donc d’ajouter à ce même chapitre 0.20 euros.

De même le montant attendu au chapitre 001 en recette d’investissement était de 60 576,87 euros et il a été voté au Budget Primitif, 60 577,00 euros il convient donc de diminuer à ce même chapitre 0.13 euros.

Les membres du conseil municipal, à l’unanimité et après en avoir délibéré, décident d’approuver la décision modificative telle qu’énoncée ci-dessus.

II. Travaux au city-stade et à la Mairie

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état des portillons en bois (le portillon entre la Mairie et le City-stade et le portillon derrière la Mairie au niveau de la location) qui sont très détériorés et de ce fait très dangereux, photographies à l'appui. Il informe également que le grillage autour du City-stade est en très mauvais état et qu'il est impératif de le changer, photographie à l'appui.

Monsieur le Maire présente les devis de deux Sociétés :

Pour le changement des deux portillons :

- La Société « Vert Equip » propose deux portillons en gamme classique aluminium pour un montant de 3 719,00 TTC
- - La Société « MV Multiservices » propose deux portillons en aluminium pour un montant de 4 779,00 TTC
-

Pour le changement de la clôture :

- La Société « Vert Equip » propose une clôture en panneaux rigides avec soubassement béton pour un montant de 5 992,80 TTC
- - La Société « MV Multiservices » propose une clôture en panneau rigide pour un montant de 7 491,00 TTC

Monsieur le Maire fait passer les photographies ainsi que les devis à l'assemblée qui après discussion en décide de réunir la commission travaux composée de trois membres : Messieurs Joffard, Prevost et Grao en même temps que la commission Chemins et voiries composée de trois membres : Messieurs Lelu, Gronfier et Grao. Ces commissions se réuniront le samedi 1^{er} novembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de se prononcer au prochain Conseil Municipal.

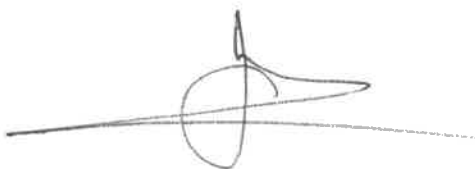
Questions diverses

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Commission permanente du Conseil Départemental a décidé d'attribuer une aide financière en faveur du projet « mise en sécurité de l'église Saint Gengoult » d'un montant de 2 918,18 euros.

Monsieur Prevost propose de faire des devis pour la barrière du parking. Monsieur le Maire informe qu'il prendra contact avec Monsieur Lecuelle du Département étant donné que ce dernier se situe aux abords d'une Route Départementale.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 20h25.

Signature du Secrétaire de Séance
Michel GRAO



Signature du Maire
Vincent CHIANESE

